

**CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX COURTS J18 ET SENIORS
PARA-AVIRON ET AVIRON ADAPTE**

CAZAUBON – LAC DE L'UBY 30 et 31 MARS 2019

AVANT PROGRAMME

Réunion des délégués :

Samedi 9h30 au Plan d'eau –

Service Médical

à la Tour d'Arrivée – Tél. 05 62 69 54 62

Sécurité : 2 plongeurs et secours à terre

Engagements :

Impérativement sur le serveur intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

Ouverture des inscriptions le lundi 11 mars 8h

Clôture des inscriptions le vendredi 22 mars 14h

Programme : Il sera diffusé à tous les clubs participants, le mercredi 26 mars

Le samedi : de 10h30 et 17h30

- Tête de rivière, si plus de 24 engagés
- Séries qualificatives
- Repêchages

Le dimanche : de 9h à 17h00

- Demi-finales
- Finales

Départs : Ils seront tenus

Epreuves et distances: extrait réglementation sportive de l'année - [page 9](#) –

J18 – distance de course : 2000 m

1	J18F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
3	J18F1x	1 rameuse en couple
4	J18H1x	1 rameur en couple

SÉNIOR – distance de course : 2000 m

5	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
6	SH2- PL	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
7	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
8	SF1x PL	1 rameuse en couple poids léger
9	SH1x PL	1 rameur en couple poids léger
10	SF1x	1 rameuse en couple
11	SH1x	1 rameur en couple

PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 2000 m

12	SF1x PR3	1 rameuse en couple jambes, tronc et bras
13	SH1x PR3	1 rameur en couple jambes, tronc et bras
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe jambes, tronc et bras
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe jambes, tronc et bras
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple bras et épaules
17	SH1x PR1	1 rameur en couple bras et épaules
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple tronc et bras
19	SH1x PR2	1 rameur en couple tronc et bras
20	SF1x PR3-ID	1 rameuse en couple - aviron adapté
21	SH1x PR3-ID	1 rameur en couple - aviron adapté

(Embarcation libre)
(Embarcation libre)
1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
(Embarcation libre)
(Embarcation libre)

Fédération Française d'Aviron

Ligue Occitanie d'Aviron



Classement : Conforme aux grilles de progression de la FFA - pages 25 à 27 -

En cas de finales directes un parcours est prévu pour distribuer les couloirs des finales sauf pour les épreuves Aviron Adapté.

Rappel : Réglementation sportive de l'année – page 9 et 10 – et Quotas page 4 -

Rameurs Poids-Léger:

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA. (Femme : 59 kg maximum - moyenne d'un équipage : 57 kg / Homme : 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage : 70 kg)

Classification:

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le samedi matin 30 mars avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante : handicaps@ffaviron.fr

Qualification pour les championnats de France bateaux courts

Pour se qualifier au Championnat de France para-aviron et au Critérium national adapté, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisé par le bateau le plus performant sur la régate.

Exemple: Performance 1xSH: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron et aviron adapté doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Attention aux Quotas (cf. page 4) :

Les quatre premiers bateaux J18 et seniors 2- PL et les deux premiers bateaux en seniors; en cas de forfait pour les championnats seront qualifiés automatiquement, le délégué du club devra venir l'indiquer au secrétariat à la Tour d'Arrivée.

Titres et récompenses :

Les titres de champions de zone en J18 et seniors seront décernés pour tous les équipages ou rameurs vainqueurs, y compris pour ceux extérieurs à la zone sud-ouest.

Les récompenses seront remises au vainqueur de chaque finale au ponton d'honneur.

Restauration :

Une buvette sera mise en place au club

Hébergement :

Contact : Armagnac Aviron Club ou – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

Luc Poncelet

Marc Romat

Président de la Ligue d'Occitanie d'Aviron

Président de l'Armagnac AC